

## **Directrice/Directeur, Groupe de la coopération internationale**

L'Institut national de la magistrature (INM) est une institution sans but lucratif indépendante, bilingue et dirigée par des juges qui se consacre à l'amélioration de la justice en faisant preuve de leadership dans la formation de juges au Canada et à l'échelle internationale. L'INM est reconnu comme chef de file mondial dans la conception et la réalisation de la formation de la magistrature et pour la prestation d'une formation novatrice, dynamique et pertinente aux juges partout au Canada et sur le plan international. L'Institut est régi par un Conseil des gouverneurs présidé par le juge en chef du Canada.

L'INM, qui est établi à Ottawa, offre plus de 70 colloques de formation judiciaire en personne et en ligne chaque année dans l'ensemble du Canada. Il propose une vaste gamme de ressources en formation aux membres de la magistrature, y compris des cahiers d'audience électroniques, des bulletins électroniques portant sur de nouveaux enjeux juridiques et des publications sur des sujets d'intérêt pour la magistrature. L'INM favorise un apprentissage interactif et axé sur les aptitudes articulé autour de principes de la formation aux adultes, lequel intègre dans ses programmes et ses ressources le droit, l'art de juger et le contexte social.

Dans le cadre de ses travaux à l'échelle internationale, le Groupe de la coopération internationale de l'Institut (INM/GCI) contribue au renforcement de la primauté du droit de manière durable au moyen de la formation de la magistrature et de réformes judiciaires; le Groupe a acquis de l'expérience internationale en œuvrant depuis plus de quinze ans dans des territoires de common law et de tradition civiliste en Asie, en Afrique, en Amérique centrale et du Sud, en Europe et au Maghreb. La formation de la magistrature va intégralement de pair avec les réformes judiciaires efficaces et durables.

En étroite collaboration avec des partenaires au Canada et à l'étranger, l'INM/le GCI donne suite à des demandes provenant de partout au monde visant à prodiguer une expertise judiciaire. L'apport de l'INM/du GCI est axé sur la conception et la réalisation de projets de formation de la magistrature et de réformes, notamment le renforcement des capacités de la formation de la magistrature et des institutions de justice. L'avantage comparatif de l'INM/du GCI ressort dans le cadre de projets et d'initiatives judiciaires (de juge à juge).

L'Institut entretient des relations à l'étranger avec la magistrature, les cours suprêmes et les institutions judiciaires dont il accueille souvent les délégations au Canada. L'INM/le GCI gère également des conférences et des initiatives de formation ponctuelles.

**L'Institut est actuellement à la recherche d'une directrice ou d'un directeur pour son Groupe de la coopération internationale dans le cadre d'un contrat (renouvelable) d'un an.** La directrice ou le directeur, qui occupera ses fonctions à Ottawa, agira en tant que l'un des sept membres de l'équipe de la haute direction de l'INM. La directrice actuelle prendra sa retraite en décembre 2020; toutefois, dans l'optique de favoriser un solide transfert des connaissances, elle a convenu d'agir à titre consultatif jusqu'à ce qu'il soit pourvu au poste.

La nouvelle directrice ou le nouveau directeur devra posséder un sens aigu du jugement et disposer de la faculté de penser de manière stratégique compte tenu du milieu judiciaire dans lequel œuvre l'INM.

La directrice ou le directeur supervisera les programmes et les petites équipes constituées au Canada et en Ukraine. Ainsi, d'excellentes aptitudes de gestion du personnel et de projets sont essentielles. L'INM/le GCI travaille en Ukraine depuis plus de huit ans sur des projets axés sur le soutien aux réformes judiciaires. Le financement pour ces projets, comme pour la plupart des projets de l'INM, provient d'Affaires mondiales Canada. Une expérience de la gestion et de la mise en œuvre d'accords de contribution de moyenne envergure constituerait un atout. Le programme international de l'INM comprend également plusieurs projets de plus petite envergure comme celui en Ouzbékistan, en partenariat avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, en un autre à Malte, en partenariat avec l'Institut international pour la justice et l'État de droit. L'INM met actuellement sur pied un certain nombre d'autres projets dans le secteur de la justice dans plusieurs autres pays.

L'INM/le GCI exploite ses activités en fonction d'une méthode de récupération des coûts; par conséquent, la directrice ou le directeur doit posséder une expérience éprouvée en élaboration de propositions de projets et expansion des affaires ainsi que de solides aptitudes de gestion financière.

Le(la) candidat(e) idéal(e) aura aussi vécu et travaillé à l'étranger au sein d'une organisation internationale. Il importe également que le(la) candidat(e) comprenne le fonctionnement du gouvernement fédéral et d'autres organisations de financement. Même si elle n'est pas essentielle, une formation en droit constituerait un atout considérable. La directrice ou le directeur devrait s'attendre à consacrer environ 25 pour cent de son temps à des déplacements.

Des renseignements sur le salaire et les avantages peuvent être fournis sur demande aux candidats intéressés.

Afin de poser sa candidature pour ce poste stimulant, veuillez transmettre votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à l'adresse [cv@nji-inm.ca](mailto:cv@nji-inm.ca) d'ici **le 26 novembre 2019**.